

Impérialisme et immersion coloniale du Japon au Cameroun sous domination française (1933-1960)

Amadou Souleymanou

Citer cet article : Souleymanou Amadou (2022), « Impérialisme et immersion coloniale du Japon au Cameroun sous domination française (1933-1960) », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, n° 3, 145-155, en ligne. URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/03souleymanou>

Mise en ligne : octobre 2022

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2022.0310>

Résumé

Cette étude s'intéresse à la politique impérialiste nipponne en Afrique et au processus lui ayant permis d'intégrer et d'influencer l'univers colonial camerounais. Elle traite plus particulièrement de la dynamique des rapports commerciaux qui alimentèrent les relations transimpériales dans cet espace territorial sous mandat de la Société des Nations, puis sous tutelle de l'ONU, entre 1933 et 1960. Le déploiement des compagnies financées ou soutenues par l'État et le secteur privé nippons permit au Japon de se positionner comme le premier pays asiatique à avoir mené d'importantes activités économiques et commerciales au Cameroun, et ceci au moment culminant de l'expansion impériale européenne. La participation japonaise à cette économie amène aussi à s'interroger sur son influence et sa « responsabilité » vis-à-vis des peuples colonisés. À la lumière des sources mobilisées dans les archives camerounaises, cet article apporte ainsi des éléments nouveaux permettant de mettre en lumière un pan peu connu de l'histoire de la colonisation en Afrique et d'envisager de nouvelles perspectives de recherche sur l'histoire de ce territoire.

Mots-clés : impérialisme ; économie coloniale ; commerce ; Japon ; Cameroun

Imperialism and Japan's Colonial Immersion in Cameroon under French domination (1933-1960)

Abstract

This article focuses on the Japanese imperial policy in Africa. What processes permitted this country to integrate and influence the Cameroonian colonial world? This contribution particularly focuses on the dynamics of transimperial commercial relations under both the League of Nations mandate and the UNO's trusteeship, between 1933 and 1960. The deployment of companies financed or supported by the state and the private sector enabled Japan to posit itself as the first Asian country to have conducted significant economic and commercial activities in Cameroon at the climax of European imperial expansion. The Japanese participation to this economy also raises questions on its influence and its « responsibility » towards the colonized populations. Grounded in archival material from the Cameroonian archives, this article thus brings new elements highlighting a little-known aspect of the history of colonization in Africa and to consider new research perspectives in the history of this territory.

Keywords: imperialism; colonial economy; commerce; Japan; Cameroon



L'arrivée du Japon dans l'aventure impérialiste en Afrique fut favorisée à la fois par le début de la domination occidentale en Asie et le développement de son industrie navale qui en fit, dès la fin du XIX^e siècle, l'une des cinq plus grandes puissances maritimes au monde¹. Après avoir occupé des territoires en Asie², et suite à la concurrence que lui opposaient les puissances impériales occidentales en Extrême-Orient, le Japon rêvait d'étendre sa puissance et sa suprématie hors du Pacifique dès le début de l'ère *Meiji*³. En effet, le développement de la nouvelle industrie manufacturière nipponne imposait à la fois l'exploitation de nouvelles zones de production de coton ainsi que la recherche de matières premières et de débouchés afin d'écouler le surplus de production. C'est ainsi que, dès 1916, des missions exploratrices et commerciales commanditées et financées par le gouvernement impérial et le secteur privé japonais commencèrent à sillonner les côtes africaines⁴.

La présence régulière de bateaux nippons sur les rives du continent noir permit assez rapidement au Japon d'entretenir des réseaux commerciaux et de jouir des traités relatifs à la libre navigation sur le bassin du Congo, au même titre que les puissances coloniales européennes⁵. C'est dans ce contexte que les premiers navires d'exploration et de commerce nippons arrivèrent sur les côtes camerounaises en 1933. Cet événement entraîna une reconfiguration des rapports économiques et commerciaux entre les acteurs présents sur le territoire, qui à l'époque était sous mandat de la Société des Nations et administré par la France⁶. À la présence française et à celle d'autres puissances coloniales européennes venait en effet se greffer un nouvel arrivant « non blanc », désireux au travers de ses entreprises commerciales de prendre part à l'exploitation coloniale et de profiter de l'application du « principe de la porte ouverte » qui avait cours dans les territoires africains.

Le « principe de la porte ouverte », ou « *The Open Door Policy* », était un paradigme économique qui fut appliqué au Cameroun dès 1922⁷. Il entraîna sur cet espace une reconfiguration des échanges commerciaux, basée sur la limitation des barrières douanières et la promotion de l'égalité de traitement entre les différents acteurs impliqués dans le processus d'exploitation coloniale⁸. Ce principe était déjà inscrit officiellement dans le texte produit lors de la conférence de Berlin (1884-1885), puis celle de Versailles (1919), régulant le « partage de l'Afrique » entre les différentes puissances européennes. Il avait par ailleurs été auparavant appliqué en Chine par les États-Unis (1899), puis au Maroc par la France en 1906. Concrètement, cela signifiait que la porte du marché – et de l'exploitation coloniale – était ouverte et accessible à toutes les puissances désireuses d'accéder, transiter ou commercer avec le territoire en question. Cette doctrine permettait donc de limiter la trop grande influence commerciale dont pouvaient se prévaloir certaines puissances déjà installées sur un territoire.

La question de la présence coloniale du Japon en Afrique en général, et au Cameroun en particulier, reste diversement appréciée par les historiens. À ce sujet, deux théories s'affrontent : d'une part, celle du Japon des « mains propres », fortement défendue par l'État nippon, qui tendrait à décharger l'archipel de toute

¹ À la fin de la Première Guerre mondiale, le Japon, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie étaient désormais les cinq plus grandes puissances maritimes mondiales. Lire à ce sujet Ségéric Jean-José, (2013), *Le Japon militaire*, Paris, L'Harmattan, pp. 183-186.

² Le Japon jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale occupait les territoires suivants : Formose, la Corée, le sud de Sakhaline, le Mandchoukouo, le Kouang-Tong, certaines îles du Pacifique et les territoires occupés de la Chine orientale. Voir Souyri Pierre-François (2003), « La colonisation japonaise : un colonialisme moderne mais non occidental », in M. Ferro (dir.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, p. 416.

³ Herail Francine (1986), *Histoire du Japon des origines à Meiji*, Paris, Publications orientales de France, pp. 425-430.

⁴ Aicardi de Saint-Paul Marc (1999), *Le Japon et l'Afrique : genèse d'une relation atypique*, Paris, CHEAM, pp. 24-25.

⁵ Archives de la Chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun (ACCIM), *L'Africain*, 2 décembre 1934, p. 4.

⁶ Le Cameroun sous domination coloniale connut entre 1884 et 1961 plusieurs statuts juridiques. Le premier fut celui du protectorat allemand entre 1884 et 1916. S'en suivit l'occupation franco-britannique, qui se matérialisa dès la fin de la Première Guerre mondiale sur le territoire (4 mars 1916) par un condominium, puis le partage franco-britannique qui prit fin le 28 juin 1919 à travers le traité de paix de Versailles. Ensuite intervint le statut international de mandat confié par la SDN à la France et l'Angleterre qui fut entériné le 20 juillet 1922, suite à la consécration de Londres, et s'acheva avec la création de l'ONU (25 avril-26 juin 1945) lors de la conférence de San Francisco. Enfin, on adopta un régime de tutelle de l'ONU, confiée à la France (26 juin 1945-1^{er} janvier 1960) et à l'Angleterre (26 juin 1945-1^{er} octobre 1961). Durant toutes ces occupations, le territoire du Cameroun fut géré comme une colonie.

⁷ Archives nationales de Yaoundé (ANY), Rapport annuel 1922 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1923.

⁸ « Le rapport communiqué, l'an dernier, à la Société des Nations, a fait ressortir que, sur tous les terrains, le principe de l'égalité économique, posé par l'article 22 du traité de Versailles, avait reçu pleine et entière application : les nationaux des États membres de la Société des Nations sont, au Cameroun comme au Togo, placés sur le même pied que les Français, qu'il s'agisse du régime concessionnaire, foncier, minier, fiscal ou douanier. » Archives nationales de Yaoundé (ANY), Rapport annuel 1922 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1923, p. 36.

entreprise colonialiste sur le continent noir⁹. Dès 1961, par exemple, le ministère des Affaires étrangères japonais (MOFA) soutient que ces relations étaient strictement commerciales, axées sur l'exportation de produits textiles¹⁰. Reprenant cette théorie des « mains propres », le chercheur Themba Sono insiste aussi sur le fait que « dans ses relations commerciales avec l'Afrique, le Japon n'a jamais été un acteur colonial, ni encore un prédateur impérialiste : il aurait seulement effectué une recherche de débouchés pour son commerce¹¹ ». Sono va même plus loin en évoquant les actions anticolonialistes du Japon, comme la tentative d'insérer dans le traité de Versailles une déclaration sur l'« égalité des races », ou encore en soulignant l'opposition affichée lors de la conférence afro-africaine de Bandoeng de 1955 à toute forme de colonialisme. D'autre part, plusieurs chercheurs ont élaboré une vision opposée : celle du Japon complice actif des colonisateurs, une vision développée et soutenue, entre autres, par le chercheur japonais Jun Morikawa. D'après ce dernier, loin d'envisager l'éventualité d'une indépendance des anciennes possessions allemandes, le Japon adopta une position de « neutralité bienveillante » face à l'entreprise coloniale en entérinant la décision de la SDN de transformer le *Südwestafrika* en mandat C lors de la signature du traité de Versailles¹². Par ailleurs, il bénéficia et disposa au même titre que les puissances occidentales du « principe de la porte ouverte ».

Bien qu'il manifesta un certain intérêt pour les anciennes colonies allemandes, l'archipel n'exprima cependant jamais ouvertement d'ambitions ou de velléités coloniales en direction de l'Afrique. Qui plus est, comme le souligne Aicardi de Saint-Paul, « les puissances européennes s'opposèrent d'une façon constante à une quelconque revendication territoriale de la part d'un État non blanc en Afrique », et le Japon n'obtint que le mandat sur la Micronésie ex-allemande¹³. Il n'empêche que le pays développa une forme d'impérialisme informel, similaire au « colonialisme sans colonies » poursuivi par la Suisse et les pays scandinaves¹⁴.

Prolongeant ces réflexions, cet article souhaite questionner le sens et les enjeux liés à la présence du Japon au Cameroun sous domination française. Dans quel contexte le Japon arrive-t-il sur les côtes camerounaises ? Quelle place les compagnies et les entreprises japonaises ont-elles occupée au sein de l'économie coloniale du Cameroun ? Enfin, quelle responsabilité impériale ou coloniale peut-on attribuer au Japon du fait de sa présence sur ce territoire ?

Pour répondre à ces questions, l'article exploite des sources primaires inexploitées tirées des archives nationales de Yaoundé, qui proviennent des différents fonds des rapports annuels du Cameroun sous mandat et sous tutelle de la France. Il mobilise aussi les travaux de japonologues africains, européens et asiatiques, une littérature qui n'est que rarement croisée. À la lumière de cette documentation, ce travail vise à amener un nouveau regard sur l'histoire coloniale du Cameroun et les interactions entre un acteur économique considéré comme « spécial¹⁵ » et les autres acteurs en présence. Par ailleurs, il met en exergue un pan de l'histoire coloniale qui jusqu'ici n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière par les chercheurs camerounais¹⁶. La plupart des travaux sur les rapports Afrique-Asie en contexte colonial se sont en effet focalisés sur les processus de décolonisation et les divers soutiens apportés par les pays communistes asiatiques aux nationalistes africains dans le contexte de la guerre froide¹⁷. La dimension économique mise en avant dans ce travail, et la focale placée sur la nature et la portée de ces rapports, permet de mettre en valeur la dimension transnationale

⁹ Sono Themba (1993), *Japan and Africa: The Evolution and Nature of Political Economic and Human Bonds, 1543-1993*, Pretoria, HSRC, p. 59.

¹⁰ Aicardi de Saint-Paul M., *Le Japon et l'Afrique...*, op cit., p. 19.

¹¹ Sono Themba, *Japan and Africa...* op cit., p. 59.

¹² Morikawa Jun, (1985), « The myth and reality of Japan's relations with colonial Africa 1885-1960 », *Journal of African Studies*, 12(1), Los Angeles, UCLA.

¹³ Aicardi de Saint-Paul M., *Le Japon et l'Afrique...*, op cit., pp. 18-19.

¹⁴ Voir par exemple, Purtschert Patricia et Fischer-Tiné Harald (dir.) (2015), *Colonial Switzerland. Rethinking Colonial from the Margins*, New York, Palgrave Macmillan ; Osterhammel Jürgen (2010), « "Colonialisme" et "Empires coloniaux" », *Labyrinthe*, 35(2). En ligne, consulté le 30 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/4083>.

¹⁵ ACCIM, *L'Africain*, 2 décembre 1934, p. 4.

¹⁶ Les travaux ayant souligné la présence économique et/ou coloniale japonaise au Cameroun sont entre autres : Souleymanou Amadou (2020), *Les présences japonaises et chinoises au Cameroun : enjeux, stratégies et dynamique (1933-2011)*, thèse de doctorat Ph.D en histoire des relations internationales, Université de Ngaoundéré ; Ndam Njaya Adamou (1976), *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, LGDJ ; Mveng Engelbert (1985), *Histoire du Cameroun (tome 2)*, Yaoundé, CEPER ; Meke Biwolé (1989), *Les relations commerciales entre le Japon et le Cameroun : 1960-1987*, thèse de doctorat de 3^e cycle en relations internationales, IRIC, Université de Yaoundé II.

¹⁷ Aicardi de Saint Paul Marc (2010), « Japon-Afrique : genèse d'une relation pérenne », *Géostratégiques*, 26(1), pp. 136-145 ; Deltombe Thomas et al. (2012), *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la françafrrique*, Paris, La Découverte ; Mbabia Olivier (2021), *La Chine en Afrique : histoire, géopolitique et géoéconomie*, Paris, Ellipses.

des relations Afrique-Asie et Afrique-Europe pendant la période coloniale. Elle interroge la place du Japon dans l'économie coloniale camerounaise, tout en réinterrogeant la responsabilité – exclusive ou, dans ce cas, partagée – de la France dans l'exploitation des colonies d'Afrique subsaharienne entre 1933 et 1960.

Le Japon en Afrique coloniale : des explorations à l'établissement des lignes commerciales fixes

Dès la fin du XIX^e siècle, plusieurs entreprises publiques et privées japonaises s'implantèrent sur les territoires proches de l'archipel pour des raisons stratégiques précises. Par la suite, elles se déployèrent sur l'ensemble du continent en mettant en place des réseaux commerciaux dans des territoires considérés comme favorables au développement de leurs activités, à l'image du Cameroun. Cette stratégie est connue sous le nom d'approche par « pays phares » (*Key Countries Approach*)¹⁸.

Lorsque l'État nippon décida de se lancer dans l'aventure impériale en Afrique, et de faire profiter à ses entreprises de l'économie coloniale, il avait à son actif une bonne expérience dans le domaine des conquêtes et des exploitations territoriales. Entre 1873 et 1910, il occupa militairement de nombreux territoires asiatiques, notamment en Chine, en Russie, sur la péninsule coréenne et l'île de Taiwan¹⁹. Cette politique d'occupation, témoignant de la suprématie navale nipponne dans le Pacifique, entraîna la volonté d'étendre cet expansionnisme militaire hors d'Asie. Le perfectionnement de la marine nipponne couplé à la puissance de l'armée modernisée facilita donc la mise en œuvre de cette entreprise en direction de l'Afrique.

La stratégie de pénétration utilisée se basa sur une synergie d'initiatives gouvernementales et privées. Celles-ci consistèrent en la création de compagnies maritimes à vocation internationale, mais aussi dans la sélection préalable des produits devant faire l'objet des échanges ainsi que, comme évoqué plus haut avec l'approche par « pays phares », dans le choix minutieux des partenaires et des territoires avec lesquels commercer. Malgré la mise en place de cette diplomatie impérialiste, force est de constater que les débuts de l'implantation nipponne en terre africaine furent difficiles du fait de leur arrivée tardive dans la course aux colonies et par le statut de puissance « non blanche » attachée au pays. Conscientes de ce désavantage, les autorités japonaises optèrent pour centrer leur politique africaine exclusivement autour du commerce. À cet effet, elles commencèrent par établir des relations économiques avec la Grande-Bretagne, en particulier dans les territoires d'Afrique du Sud et de l'Est, ceci afin de faciliter l'approvisionnement de tissus en coton bon marché destinés aux populations « indigènes ». En retour, le Japon achetait le coton brut nécessaire pour ses industries. Dès 1898, les matières premières africaines commencèrent ainsi à alimenter l'économie nipponne. Ce fut le début de l'implication du pays dans le système impérialiste en Afrique, ainsi que le souligne Aicardi de Saint Paul :

Les Japonais profitèrent de la *Pax Europa* sans avoir à en payer le prix. Ils parvinrent à obtenir l'égalité de traitement sur le plan commercial avec les colonisateurs, grâce à la signature de traités leur accordant la liberté de commerce et de transit dans les régions entières d'Afrique... ils utilisèrent, au même titre que les Européens, mais sans les financer, les nombreuses infrastructures construites par eux [Grande-Bretagne, France, Allemagne]²⁰.

Cette implication fut certes facilitée par les infrastructures coloniales déjà existantes (ports, routes, réseaux téléphoniques et télégraphiques), mais aussi par la création *ad hoc* de compagnies maritimes commerciales. Les premières furent mises en place en 1884 et 1885 par l'État nippon. Il s'agit respectivement de la Nihon Yusen Kaisha (NYK) et de l'Osaka Shosen Kaisha (OSK)²¹. Elles étaient destinées à faciliter le convoyage des hommes, des matières premières et des produits manufacturés entre Osaka-Kobé au Japon et les côtes africaines. Des lignes directes et de transit furent ouvertes au début de leurs activités dans les ports de Mombasa, Dar Es Salaam, Durban, Le Cap, East London, Algoa Bay et Port Elizabeth²². Parmi les compagnies privées qui échangeaient avec l'Afrique, les plus importantes étaient les suivantes : Takashimaya, Okuragumi, Hara Exporting & Co, Japan Wool Spinning, Nihon Menka, Tokyo Wool, Nozawagumi, Mikado, Tokyo Menka

¹⁸ Ces territoires correspondent aujourd'hui aux pays suivants : Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger, République démocratique du Congo, Afrique du Sud, Zimbabwe, Zambie, Kenya, Tanzanie, Nigeria et Éthiopie. Soit, au total, cinq pays francophones et sept pays anglophones. Voir Aicardi de Saint-Paul M., *Le Japon et l'Afrique...*, *op cit.*, p. 41.

¹⁹ Souyri P-F., « La colonisation japonaise... », art. cité, p. 416.

²⁰ Aicardi de Saint-Paul M., *Le Japon et l'Afrique...*, *op cit.*, p. 24.

²¹ *Ibid.*, p. 25.

²² Kitagawa Katsuhiko (1993), « Japan's Economic Relations with South Africa in the Post-War Period: Determinants of Japanese Perceptions and Policies Towards South Africa », *RECSAK*, 9302, Kyoto, pp. 13-14.

Kabushiki Kaisha et Gosho Kabushiki Kaisha²³. À celles-ci s'ajoutaient Mitsui, Kamematsu et Osaka Shosen Kaisha, actives plus tard au Cameroun, les deux dernières appartenant par ailleurs au même armateur. Leurs secteurs d'activités tournaient essentiellement autour du commerce des produits textiles, un secteur industriel qui dès 1870 connut une grande expansion au Japon. La nécessité de trouver des matières premières se fait ainsi rapidement ressentir, ce qui explique la recherche de sources d'approvisionnement. Situés sur la côte est du continent, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Tanganyika furent les premiers et principaux pourvoyeurs de filatures de coton pour les industries japonaises²⁴. À partir de 1902, l'Union sud-africaine occupa aussi une place de choix dans les échanges, grâce à une présence diplomatique permanente sur place et à des missions de prospection économique effectuées par le consul Saburo Hisamizu et Kuniomi Katsube, consultant pour le ministère japonais de l'Agriculture et du Commerce²⁵.

En 1930, le Japon devint le second importateur de coton brut d'Afrique de l'Est, juste après l'Inde²⁶. À partir de 1933, il commença à chercher d'autres zones d'approvisionnement et de ravitaillement en Afrique. La façade ouest-africaine où se trouve le Cameroun commença alors à être explorée. L'Osaka Shosen Kaisha (OSK) fut la première compagnie à ouvrir une ligne commerciale dans cette partie de l'Afrique, inaugurant ainsi le début des rapports directs avec certains territoires ouest-africains (en particulier la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la Gold Coast et le Cameroun). Toutefois, cette pénétration fut plus difficile dans certaines parties de cette région, notamment en Gold Coast et au Nigeria, chasses gardées des Britanniques.

Il n'empêche que les produits importés se diversifièrent et se densifièrent avec le temps. En provenance du Japon, on trouvait aussi des machines électriques, du matériel de transport et des appareils photo bon marché²⁷. Sur le plan quantitatif, entre 1898 et 1913, le volume des échanges commerciaux entre l'Afrique et le Japon passa de 116 000 yens à 9 556 millions de yens²⁸. Entre 1914 et 1941, la valeur des échanges était comprise entre 9 637 millions et 127,569 millions de yens²⁹. La part des exportations du Japon en direction de l'Afrique passa de 2,6 % à 8,7 % et celle des importations de 2,5 % à 5,5 % entre 1918 et 1937³⁰. À partir de 1939, avec le début de la Seconde Guerre mondiale, elles connurent un ralentissement considérable, pour reprendre en 1952 sous une nouvelle forme³¹. Entre 1948 et 1960, ces échanges commerciaux étaient estimés à 21 millions de yens, avant d'augmenter de manière exponentielle dès 1960, surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord.

C'est dans ce contexte d'échanges et de recherche de nouvelles zones d'approvisionnement que l'empire du Soleil levant arriva au Cameroun.

L'arrivée des navires nippons sur les côtes camerounaises et le début des rapports commerciaux

Le Japon entreprit les premières prospections sur les côtes camerounaises dès 1933, année qui coïncidait avec sa sortie de la SDN³². Malgré le fait qu'il fit partie des puissances vainqueures de la Grande Guerre, ce dernier se sentait frustré et marginalisé au sein de cette nouvelle architecture internationale. Il ambitionna dès sa sortie de la SDN de prouver au monde occidental sa puissance et sa suprématie³³. En plein contexte de montée des extrémismes, il se lança par revanchisme dans l'aventure impériale, avec pour objectif de profiter de l'économie coloniale africaine et de concurrencer les puissances occidentales dans leurs prés carrés. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il jugea opportun de soutenir et de légitimer la conquête de l'Éthiopie par l'Italie en 1935³⁴.

²³ Aicardi de Saint-Paul M., *Le Japon et l'Afrique...*, *op cit.*, p. 25.

²⁴ *Ibid.*, p. 26.

²⁵ Aicardi de Saint-Paul M., « Japon-Afrique », art. cité, p. 188.

²⁶ Morikawa J., « The myth and reality », art. cité.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Research Bureau of the Economic Planning Agency (1964), *Economic Statistics of Japan*, Tokyo, Shiseido, pp. 302-305.

²⁹ *Ibid.*, pp. 302-305.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Joyaux François (1993), *La politique extérieure du Japon*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »).

³² Matsunuma Miho (2019), « Le Japon humilié à la conférence de paix de 1919 », *Le Monde diplomatique*, 778.

³³ Reischauer O. Edwin (1973), *Histoire du Japon et des Japonais. Des origines à 1945*, Paris, Seuil.

³⁴ Lumumba-Kasongo Tukumbi (2010), *Japan-Africa relations*, New York, Palgrave Macmillan, p. 66.

Dès le début des premières prospections exploratrices sur la façade maritime ouest-africaine, les compagnies japonaises s'intéressèrent au Cameroun, ancienne possession allemande au riche potentiel naturel³⁵. De nombreuses explorations furent effectuées pour rechercher les zones les plus productives concernant les fibres de coton. Ces premières incursions s'orientèrent donc vers la partie septentrionale, où la culture de coton avait été développée par les Allemands pendant la période du protectorat³⁶. À l'époque, le coton camerounais était produit par les populations locales dans des plantations familiales, dans celles héritées du legs colonial allemand et dans celles nouvellement mises sur pied par les colons français. À l'arrivée des missions exploratrices japonaises dans la partie septentrionale, celles-ci furent rapidement confrontées au fait que, dès 1928, la Société Nord-Cameroun et du Tchad pour le coton avait déjà récupéré toutes les plantations anciennement gérées par les Allemands, soit près de 2000 hectares de culture de coton³⁷.

Privées de la possibilité d'exploiter de manière directe le coton camerounais, les missions japonaises entreprirent alors de vendre aux populations locales des produits manufacturés issus de leurs industries. C'est ainsi que prit corps un commerce qui n'allait connaître un ralentissement qu'avec le début de la Seconde Guerre mondiale. La compagnie Osaka Kobe Kaisha fut l'entreprise japonaise la plus présente dans la colonie. Ses bateaux à vapeur étaient constitués d'un équipage d'environ cinquante personnes et d'un tonnage de marchandises de 4000 quintaux³⁸. Entre 1933 et 1938, elle convoyait en moyenne cinq bateaux à vapeur par an au Cameroun³⁹. Moins actives, les compagnies Nihon Yusen Kaisha et Kamematsu furent également présentes dans le commerce. Les ports et rades les plus sollicités étaient ceux de Douala, Manoka, Kribi et Campos.

D'après les archives consultées, le Japon ne disposait pas de comptoirs et de maisons de commerce sur les côtes camerounaises durant la période de tutelle. L'essentiel de ses échanges commerciaux s'effectuait via des intermédiaires. Les produits manufacturés étaient vendus à quai auprès des commerçants de différentes nationalités présents et les populations locales entretenaient très peu de contact direct avec les commerçants et explorateurs nippons. L'arrivée des bateaux commerciaux japonais entraîna, dès 1933, la chute des prix des marchandises de consommation courante⁴⁰, comme les chaussures en caoutchouc, les tissus de coton et la soierie⁴¹. À partir de 1936, la vente des tissus de coton, de rayonne de bonneterie, de chaussures en cuir et caoutchouc permit au Japon d'occuper la première place au niveau général des importations de ces marchandises au Cameroun⁴². La même année, les compagnies augmentèrent et diversifièrent les produits destinés au marché camerounais, en le ravitaillant en verres de cristal, faïences, porcelaines, articles de ménage de divers ordres, mobylettes et motocyclettes⁴³. L'arrivée de ces nouveaux produits sur le marché local changea les habitudes de consommation, et fit même naître un certain engouement pour ces biens. Comme on le détaillera dans la troisième partie de cet article, le *made in Japan* devint une référence auprès des consommateurs locaux, qui pouvaient à moindre frais obtenir des produits qui commençaient à leur être indispensables⁴⁴.

La France, puissance mandataire, voyait par ailleurs d'un œil bienveillant ce commerce qui lui apparaissait comme complémentaire à ses activités, dans la mesure où il comblait ses lacunes en matière de ravitaillement en produits bon marché pour les populations indigènes. Le commerce put donc prospérer. L'arrivée de produits japonais permettait en effet de limiter ses importations de pacotille pour le marché local et d'augmenter le fret des produits finis plus rentables pour son économie coloniale. En outre, l'augmentation de la balance commerciale de cette puissance « non blanche » au Cameroun ne présentait pas de

³⁵ Ngoh Victor Julius (1990), *Cameroun 1885-1985, cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER ; Eyelom Franklin (2003), *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, Paris, L'Harmattan ; Etoga Eily Florent (1971), *Sur les chemins du développement : essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, Centre d'édition et de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement ; Atangana Martin (2009), *French Investment in colonial Cameroon The FIDES Erea (1946-1957)*, New York, Peter Lang Publishing.

³⁶ Voir le rapport effectué par Wolf, ancien expert agricole du gouvernement impérial allemand en service au Cameroun, dans la revue *Tropenflanzer*, 1923(2), pp. 38-48 ; Barth Henri (1857), *Travels and discoveries in North and Central Africa*, chap. XLVI, Washington, Smithsonian institution libraries.

³⁷ Etoga E., Sur le chemin du développement..., *op cit.*, p. 409.

³⁸ ANY, Journal officiel du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, février 1935.

³⁹ ACCIM, Rapport économique 1939.

⁴⁰ ANY, Rapport annuel 1933 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1934, p. 339.

⁴¹ ANY, Rapport annuel 1934, 1935 et 1936 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1935-1937 (voir la partie réservée aux exportations).

⁴² ANY, Rapport annuel 1936 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1937, p. 87.

⁴³ *Ibid.*, p. 88.

⁴⁴ *Ibid.*

menace particulière, le Japon étant considéré comme un pays marginal sur le plan politique, contrairement à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne, nettement plus menaçantes.

L'économie coloniale du Japon au Cameroun : entre stratégies commerciales et échanges inégalitaires

Mettant en place une sorte de « colonialisme sans colonies », le pays du Soleil levant implanta au Cameroun sous mandat, puis sous tutelle, une économie commerciale discrète, mais importante, qu'il s'agit maintenant d'évaluer avec précision. Tout d'abord, il convient de souligner que l'économie coloniale japonaise au Cameroun sous mandat fut à sens unique. Elle était basée sur des échanges déséquilibrés et inégaux, et reposait exclusivement sur la fourniture de produits manufacturés nippons. Le Japon n'importait aucune matière première en provenance du Cameroun. Le rapport annuel de 1938 adressé par la puissance mandataire à la SDN mentionnait par exemple que « jusqu'à présent, le Japon n'est client pour aucune marchandise camerounaise⁴⁵ ».

Dès leur arrivée sur les côtes camerounaises, les navires de la compagnie Osaka Shosen Kaisha (OSK) commencèrent activement à vendre leurs produits. Ils se firent rapidement remarquer à cause, d'une part, de la nature des biens qu'ils avaient à offrir, déjà décrite plus haut. Et, d'autre part, du fait de leur intégration rapide dans cette économie coloniale très concurrente qu'ils venaient à peine de connaître. En 1933, ils participèrent pour 6,3 % de la valeur globale des produits vendus au Cameroun⁴⁶. Cette performance du Japon emmena la puissance mandataire française à commencer à s'intéresser à ce nouvel acteur, ainsi que l'atteste le rapport annuel adressé à la SDN cette année :

Le Japon, grâce à des conditions du prix rendant difficile toute concurrence, a accru considérablement ses fournitures de tissus, de boutonnerie, d'articles de ménage et de chaussures. L'industrie japonaise a écoulé au total 364 tonnes de marchandises correspondant à une valeur de 4 224 000 francs, dépassant ainsi les Pays-Bas et la Belgique réunis, et concurrençant la production allemande⁴⁷.

Les produits manufacturés nippons étaient exclusivement destinés aux populations locales. Or, dans les rapports annuels qu'elle adressait à la SDN, la France s'abstenait très souvent de mentionner les statistiques concernant les biens japonais dans le tableau récapitulatif des échanges économiques. Une brève mention faisant cas de ces performances se retrouvait généralement dans la catégorie « Autres pays ». Cette situation, qui perdura jusqu'en 1937, rend donc difficilement quantifiable l'ensemble des actions économiques et commerciales nippones au Cameroun pendant les premières années. Les informations éparses qui ont pu être collectées font néanmoins état du fait qu'en 1934 le Japon fournit au Cameroun des marchandises pour une valeur de 5 224 000 francs⁴⁸. En 1935, il vendit 1085 tonnes d'articles pour une valeur totale de 12 055 000 francs⁴⁹. Ces articles étaient constitués principalement de tissus et couvertures de coton, de bonneteries et chaussures de caoutchouc, de porcelaines, de faïences, de verres et de cristaux, de bicyclettes, de pneumatiques et de conserves alimentaires⁵⁰. En 1936, ces rapports économiques et commerciaux s'accroissent davantage. Le Japon se positionna au troisième rang des principaux fournisseurs du Cameroun, juste après la Grande-Bretagne et la France. Comme le soulignèrent les administrateurs coloniaux français, le Japon « vient en tête des importations de tissus de coton, de soie pure, de rayonne, de boutonnerie, de chaussures en cuir et de caoutchouc. Il fait de rapides progrès dans le placement de verres et cristaux, des porcelaines, faïences et articles de ménage⁵¹ ». Dès lors, les activités économiques et commerciales du Japon commencèrent à apparaître dans les livres de comptes retrouvés dans les rapports annuels adressés par la France à la SDN.

Comme le montre le tableau 1, en 1937, le pays du Soleil levant devint même le deuxième fournisseur de biens manufacturés du Cameroun, derrière la Grande-Bretagne, qui dominait avec des échanges d'une valeur de 54 921 000 francs et un tonnage de 18 260, soit 21,3 % en valeur et 26,4 % en poids des importations totales. En troisième position arrivait la France, avec 13,4 % de la valeur totale des importations,

⁴⁵ ANY, Rapport annuel 1938 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1939, p. 83.

⁴⁶ ANY, Rapport annuel 1933 du Cameroun sous mandat français, *op. cit.*, p. 82.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 83.

⁴⁸ ANY, Rapport annuel 1934 du Cameroun sous mandat français, *op. cit.*, p. 82.

⁴⁹ Ndam Njoya A., Le Cameroun dans les relations internationales..., *op. cit.*, p. 366.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ ANY, Rapport annuel 1936 du Cameroun sous mandat français, *op. cit.*, p. 87.

estimées à 33 497 000 francs et à 6 094 tonnes de marchandises fournies⁵². Le chiffre des importations globales de cette année fut le plus élevé que le Cameroun ait jamais atteint durant la période mandataire. En termes de tonnage, ils culminèrent à 178 945 tonnes et se chiffraient à 263 307 000 de francs⁵³. On enregistra une augmentation de 30,8 % en tonnage et de 104,1 % en valeur par rapport à l'année 1936. Cette augmentation portait principalement sur les denrées alimentaires, les articles d'habillement, les matériaux de construction ainsi que les motocyclettes et les bicyclettes, l'usage de ces dernières s'étant généralisé dans certains milieux indigènes (4 440 bicyclettes, contre 1 862 l'année précédente, furent écoulées⁵⁴). En 1937, les échanges économiques du Cameroun avec les principales puissances commerciales en place sur son territoire atteignirent un sommet tant au niveau de ses ventes qu'au niveau de ses achats. Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ces chiffres ne furent pas égalés.

Tableau 1 : Récapitulatif des principaux fournisseurs du Cameroun entre 1937 et 1939

Pays	Tonnage			Valeurs (en milliers de francs)			Pourcentage		
	1937	1938	1939	1937	1938	1939	1937	1938	1939
France	6 094	15 823	16 147	33 497	57 343	72 872	13,4	26,6	30,4
Colonies françaises	2 544	3 207	4 314	5 609	7 522	9 715	2,2	3,5	4,0
Grande-Bretagne	18 260	8 239	8 404	54 921	28 673	34 384	21,3	13,3	14,3
Allemagne	7 920	5 552	5 201	20 256	15 361	13 468	7,4	7,1	5,6
Pays-Bas	3 225	2 612	1 665	4 792	4 534	5 291	1,9	2,1	2,2
Belgique	3 201	2 016	2 272	11 552	7 794	3 941	4,5	3,6	1,6
États-Unis	9 921	7 763	9 665	28 506	30 613	32 429	11	14,3	13,5
Italie	377	386	147	2 165	1 408	1 494	0,8	0,6	0,6
Japon	8 481	1 386	2 012	61 547	31 070	40 544	23,8	14,5	16,9
Autres pays	14 000	11 793	10 522	35 133	30 894	25 266	13,7	14,4	10,5
	69 023	58 777	60 352	257 969	215 212	239 404	100	100	100

Source : Rapport annuel 1938 du Cameroun sous mandat français, p. 79 ; F. Etoga Eily (1971), *Sur les chemins du développement : essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, Centre d'édition et de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement, p. 489.

Le Japon réussit à occuper une place de choix dans la liste des principaux fournisseurs du Cameroun. Si l'on considère la valeur des importations, en 1937, il occupa même le premier rang⁵⁵. Ces importations étaient constituées principalement de tissus de coton, qui ont représenté 61,2 % du poids total de tissus importés. Pour d'autres produits, la part japonaise fut encore plus importante : 96 % pour la bonneterie, 93,4 % pour les tissus de rayonne, 55,6 % pour les chaussures de cuir, 49,1 % pour les articles de ménage, 92 % pour les vêtements et la lingerie confectionnés et presque la totalité des chaussures en caoutchouc⁵⁶. En 1938 et 1939, le Japon se retrouva à la seconde place. Or, le Japon se contentait de fournir des marchandises sans en acheter. Ses nombreux navires sortaient des ports de Douala, Campos et Kribi à vide. La France, qui tenait le haut du pavé en matière des exportations des produits du Cameroun, embarquait plus de la moitié des matières premières. Elle était suivie des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Angleterre⁵⁷. En 1938, Japon connut une régression au niveau de ses ventes en direction du Cameroun de l'ordre de 30 000 000 francs. Cette régression était due aux tensions internationales. Elles entraînèrent la baisse de ses importations de

⁵² ANY, Rapport annuel 1937 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1938, p. 82.

⁵³ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 81.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 79.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 85.

⁵⁷ Les chiffres concernant la Grande-Bretagne s'expliquent par le fait que l'essentiel de ses activités économiques était orienté vers le Cameroun britannique. En combinant les activités économiques que cette dernière menait dans les deux Cameroun, on se rend compte qu'elle pourrait occuper la seconde place dans le classement général des principaux clients.

tissus et bonneterie de coton, de tissus de rayonne, de vêtements, de chaussures en caoutchouc et d'articles de ménage⁵⁸. Malgré cette baisse, il restait leader dans la vente de tissus importés. Au niveau du classement des principaux pays fournisseurs, le Japon fut supplanté par la France, qui réoccupa le sommet des ventes. Il se contenta de la seconde place avec un volume des échanges estimé à 1 386 tonnes pour une valeur de 31 070 000 francs et un pourcentage de 14,5 %⁵⁹. Au niveau du mouvement général des navires, on enregistra cette année-là l'entrée de cinq bateaux japonais, totalisant un poids total de marchandises débarquées de 19 738 quintaux. À cette date, on constate encore une fois qu'aucun produit camerounais ne fut embarqué en direction du Japon. En 1939, les tensions liées à la Grande Guerre influencèrent le mouvement commercial mondial. Le Japon exporta vers le Cameroun 2 012 tonnes de marchandises pour une valeur de 40 544 000 francs et contribua à raison de 16,9 %⁶⁰ de la valeur globale des produits importés.

Finalement, on peut retenir que les exportations du Japon en direction du Cameroun à la fin des années 1930 furent denses et importantes. L'empire nippon, comme l'illustre le tableau 2, eut à jouer un grand rôle dans le processus de ravitaillement en produits manufacturés de ce territoire sous mandat. Ses produits bon marché issus de sa nouvelle industrie dominèrent même les ventes en 1937, où il participa aux importations camerounaises à hauteur de 23 %. De ce qui précède, l'on peut donc affirmer que le Japon fut, sur le plan économique et commercial, un acteur majeur au Cameroun sous mandat français. Même si le pays ne disposait pas de colonies formelles en Afrique, il profita de l'économie coloniale comme débouché pour ses produits, malgré les obstacles naturels (distance), culturels et économiques qui se dressaient contre lui.

Tableau 2 : Importations japonaises au Cameroun entre 1933 et 1939

Année	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)	Pourcentage par rapport aux importations globales
1933	364	4 548	6,3 %
1934	5 224	7,2 %
1935	1 085	12 055	12,3 %
1936	2 020	21 663	17 %
1937	8 481	61 547	23 %
1938	1 386	31 070	14,5 %
1939	2 012	40 544	16,9 %

Source : Synthèse des rapports annuels du Cameroun sous mandat français entre 1933 et 1939.

Sa participation au deuxième conflit mondial aux côtés de l'Allemagne nazie lui fit perdre tous ses avantages comparatifs, mettant brutalement, dès 1940, un frein à ses activités au Cameroun, territoire qui avait répondu favorablement à l'appel du général de Gaulle⁶¹. Les échanges économiques et commerciaux nippo-camerounais connurent dès lors un ralentissement soudain, au profit des nouvelles puissances dominantes qui s'imposèrent au Cameroun. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon fut notamment déclassé par les États-Unis, nouvelle puissance économique qui entretenait de plus en plus de relations commerciales avec ce territoire désormais sous tutelle de l'ONU. Cette situation s'explique par le fait que les États-Unis avaient pris soin de démanteler l'industrie navale nipponne⁶², qui ne pouvait donc plus continuer à sillonner aisément les côtes ouest-africaines et fournir les mêmes performances qu'au cours de la période mandataire. En 1952, les Américains se retirèrent partiellement du Japon. Malgré cela, et contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne⁶³, le Japon ne put se relancer immédiatement à l'assaut de l'économie

⁵⁸ ANY, Rapport annuel 1938 du Cameroun sous mandat français, *op. cit.*, p. 84.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁶⁰ Etoga Eily F., Sur les chemins du développement..., *op. cit.*, p. 498.

⁶¹ L'appel du général de Gaulle fut lancé le 18 juin 1940 à partir de Londres. Il avait pour objectif de libérer la mère patrie grâce, en partie, à l'aide de ses colonies. À cet effet, il déclarait que : « La France a perdu la bataille, la France n'a pas perdu la guerre ! La France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a derrière elle un immense empire ! »

⁶² Ségéric J.-J., Le Japon..., *op. cit.*, pp. 425-426.

⁶³ En 1949, l'Allemagne fournit 1,53 tonne de marchandises pour une valeur de 1 400 000 francs CFA au Cameroun. Voir ANY, Rapport annuel 1950 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1951, p. 113.

camerounaise et ne figurait toujours pas dans la liste des principaux fournisseurs et clients du Cameroun⁶⁴. Néanmoins, au cours des années 1950, on enregistra sur le territoire camerounais la présence de nombreux produits nippons bon marché dont les populations « indigènes » étaient friandes (bicyclettes, vêtements, chaussures en caoutchouc, porcelaine). Ce constat nous permet de déduire que, malgré la période difficile qu'il eut à traverser, le Japon continua à exporter par pavillons interposés et en petites quantités ses produits manufacturés vers le Cameroun⁶⁵. Les navires affrétés par des commerçants et hommes d'affaires syriens, indiens et libanais, dont certains étaient depuis longtemps directement implantés au Cameroun, ont en effet permis de faire circuler les produits fabriqués au Japon.

Cet article avait pour objectif de poser les jalons d'une réflexion sur la participation du Japon au phénomène colonial en terre camerounaise. Des entreprises publiques et privées japonaises ont en effet su implémenter au Cameroun une économie coloniale à sens unique basée sur des échanges économiques et commerciaux ayant connu un volume important. Au regard de l'ensemble de l'action du Japon, on constate qu'au-delà de la rivalité qui caractérisait ses rapports ambigus avec les puissances coloniales occidentales présentes sur place, il fut un acteur économique majeur. On lui a refusé les colonies en Afrique, il s'est rabattu sur la fourniture de produits finis. En déployant une stratégie précise, il réussit au cours des années 1930 à s'imposer comme un partenaire légitime aussi bien pour les puissances coloniales occidentales que pour les territoires avec lesquels il entretenait des échanges inégalitaires.

Finalement, il est donc possible de soutenir que le Japon participa bel et bien à l'exploitation coloniale du Cameroun. Parallèlement à sa politique d'expansion territoriale en Asie, il se lança aussi, par une sorte de « revanchisme », dans l'aventure impériale africaine en plein contexte de montée des extrémismes, notamment en se servant de l'article 3 du traité de Berlin relatif à la libre circulation sur le bassin du Congo pour échanger librement sur les côtes africaines avec les puissances coloniales occidentales. Même si elle ne fut pas exprimée de manière directe, par exemple par un corpus idéologique, la nature impériale de son action fut bien réelle, d'autant plus que pendant les 80 ans qui suivirent la conférence de Berlin, il fut l'une des rares puissances « non blanches » à nouer des relations fortes avec l'Afrique noire. Le développement de son industrie manufacturière lui permit en outre de réaliser de réels bénéfices en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier. Compte tenu de sa forte implication dans cette économie coloniale, il a donc alimenté des rapports fortement inégalitaires avec les peuples colonisés.

Amadou Souleymanou
FLSH, Université de Douala (Cameroun)

Sources et références bibliographiques

- AICARDI DE SAINT-PAUL Marc (1995), « Le Japon, Taiwan et l'Afrique du Sud », *Afrique contemporaine*, 176, n° spécial « Afrique-Asie », pp. 42-58.
- AICARDI DE SAINT-PAUL Marc (1999), *Le Japon et l'Afrique : genèse d'une relation atypique*, Paris, CHEAM.
- AICARDI DE SAINT-PAUL Marc (2010), « Japon-Afrique : genèse d'une relation pérenne », *Géostratégiques*, 26(1), pp. 181-197.
- ATANGANA Martin (2009), *French Investment in colonial Cameroon. The FIDES Era (1946-1957)*, New York, Peter Lang Publishing.
- BARTH Henri (1857), *Travels and discoveries North and Central in Africa*, chap. XLVI, Washington, Smithsonian Libraries.
- DELTOMBE Thomas *et al.* (2012), *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la françafrique*, Paris, La Découverte.
- DEMOCRATIC PARTY (1982), *Policy Affairs Economic Cooperation*, Tokyo, Ministry of Foreign Affairs..

⁶⁴ ANY, Rapport annuel 1957 du Cameroun sous mandat français, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1958, p. 139.

⁶⁵ ACCIM, Rapport économique 1956-1957, p. 102.

- ELENGA-NGAPORO Joseph (2004), *Le Japon, l'Asie et l'Afrique. Pour une Afrique performante*, Paris, Silex/ Nouvelles du Sud.
- ETOGA EILY Florent (1971), *Sur les chemins du développement : essai d'histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, Centre d'édition et de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement.
- EYELOM Franklin (2003), *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, Paris, L'Harmattan.
- HERAIL Francine (1986), *Histoire du Japon des origines à Meiji*, Paris, Publications orientales de France.
- JOYAUX François (1993), *La politique extérieure du Japon*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »).
- KITAGAWA Katsuhiko (1993), « Japan's Economic Relations with South Africa in the Post-War Period: Determinants of Japanese Perceptions and Policies Towards South Africa », *RECSAK*, 9302, Kyoto, pp. 7-23.
- LUMUMBA-KASONGO Tukumbi (2010), *Japan-Africa relations*, New York, Palgrave Macmillan.
- MATSUNUMA Miho (2019), « Le Japon humilié à la conférence de paix de 1919 », *Le Monde diplomatique*, 778.
- MBABIA Olivier (2021), *La Chine en Afrique : histoire, géopolitique et géoéconomie*, Paris, Ellipses.
- MEKE Biwolé (1989), *Les relations commerciales entre le Japon et le Cameroun : 1960-1987*, thèse de doctorat de 3^e cycle en relations internationales, IRIC, Université de Yaoundé II.
- MORIKAWA Jun (1985), « The myth and reality of Japan's relations with colonial Africa 1885-1960 », *Journal of African Studies*, 12(1), Los Angeles, UCLA, pp. 39-46.
- MVENG Engelbert (1985), *Histoire du Cameroun (tome 2)*, Yaoundé, CEPER.
- NDAM NJOYA Adamou (1972), *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, LGDJ.
- NGOH Victor Julius (1990), *Cameroun 1885-1985, cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER.
- OSTERHAMMEL Jürgen (2010), « “Colonialisme” et “Empires coloniaux” », *Labyrinthe*, 35(2). En ligne, consulté le 30 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/4083>.
- PURTSCHERT Patricia et FISCHER-TINÉ Harald (dir.) (2015), *Colonial Switzerland. Rethinking Colonial from the Margins*, New York, Palgrave Macmillan.
- REISCHAUER O. Edwin (1973), *Histoire du Japon et des Japonais. Des origines à 1945*, Paris, Seuil.
- RESEARCH BUREAU OF THE ECONOMIC PLANNING AGENCY (1964), *Economic Statistics of Japan*, Tokyo, Shiseido.
- SÉGÉRIC Jean-José (2013), *Le Japon militaire*, Paris, L'Harmattan.
- SONO Themba (1993), *Japan and Africa. The Evolution and Nature of Political Economic and Human Bonds, 1543-1993*, Pretoria, HSRC.
- SOULEYMANOU Amadou (2020), *Les présences japonaises et chinoises au Cameroun : enjeux, stratégies et dynamique (1933-2011)*, thèse de doctorat en histoire des relations internationales, Université de Ngaoundéré.
- SOUYRI Pierre-François (2003), « La colonisation japonaise : un colonialisme moderne, mais non occidental », in M. Ferro (éd.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, pp. 407-431.
- WOLF (1923), *Tropenflanzer*, 2, pp. 38-48.